Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'HERAULT

Préfecture
Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau de l'Environnement

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
préalable à l'approbation du projet d'ouvrage pour la création du poste source 225/20 kV Béziers Est sur la commune de Béziers

Maîtres d'ouvrage : ENEDIS et Réseau Transport Électricité (RTE)

L'enquête publique se déroulera du mercredi 1er mars 2017 au vendredi 31 mars 2017, soit pendant 31 jours.

A l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir sera un arrêté préfectoral portant approbation du projet d'ouvrage de la création du poste source 225/20 kV Béziers Est sur la commune de Béziers.

Monsieur Bernard SOUBRA, Ingénieur divisionnaire des TPE, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Montpellier.

Les personnes responsables du projet, auprès desquelles des informations peuvent être demandées, sont :

- pour ENEDIS : M. Cyril Bouillet, responsable de projet,
téléphone : 04-88-78-80-48 mél : cyril-c.bouillet@enedis.fr
adresse : Direction Technique - Département Postes Source - Aile E1 2ème étage - 445 rue André Ampère - CS 40426 - 13591 Aix-en-Provence cedex 3

- pour RTE : M. Thierry GASC, chargé de concertation,
téléphone : 04-88-67-43-83 mél : thierry.gasc@rte-france.com
adresse : Centre Développement et Ingénierie Marseille - 46 avenue Elsa Triolet - CS 20022 - 13417 Marseille cedex 08

Le dossier d'enquête comprenant l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le registre seront déposés à la Caserne Saint Jacques (mairie de Béziers), du mercredi 1er mars 2017 au vendredi 31 mars 2017, soit pendant 31 jours, aux jours et heures d'ouverture au public, du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Chacun pourra en prendre connaissance sur place et formuler, s'il y a lieu, ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, qui les annexera au registre après les avoir visées, à l'adresse suivante :

Monsieur Bernard SOUBRA, commissaire enquêteur
"Enquête publique Poste-source Béziers-Est"
Caserne St Jacques (mairie de Béziers) - avenue de la Marne
34500 Béziers

Le public pourra également faire parvenir ses observations et propositions pendant la durée de l'enquête au commissaire enquêteur par courrier électronique à l'adresse suivante : poste.source.beziers.est@gmail.com

Le dossier d'enquête publique comprenant l'étude d'impact sera également consultable sur le site Internet des services de l'État pendant toute la durée de l'enquête www.herault.gouv.fr et sur un poste informatique au bureau de l'environnement, sur rendez-vous au 04 67 61 61 61.

Par ailleurs, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du préfet de l'Hérault, Bureau de l'environnement, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public en mairie de Béziers :

- mercredi 1er Mars 2017 de 9h à 12h
- jeudi 16 Mars 2017 de 9h à 12h
- vendredi 31 Mars 2017 de 14h à 17h

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui lui en fera la demande.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Béziers ainsi qu'à la Préfecture de l'Hérault - Bureau de l'environnement - pour y être tenue à la disposition du public pendant un an.

Le rapport sera également publié sur le site Internet des services de l'État dans l'Hérault www.herault.gouv.fr où il sera mis à la disposition du public pendant un an.